



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficit budgétaire

Question écrite n° 85477

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la question des dépenses publiques, en France. À cet effet, le compte rendu n° 93 en date du 24 juin 2015 de la Commission des finances de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en présence du président de la Cour des comptes, émet un constat en matière de lutte contre la fraude fiscale. En matière de fraude, le manque à gagner s'élèverait - selon la Cour des comptes - à plus de 300 millions d'euros. Les rapports de la Cour des comptes montrent qu'« en cas de meilleure maîtrise, il est possible d'augmenter sensiblement les recettes ». Elle aimerait savoir comment le Gouvernement compte répondre à cette demande.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85477

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5552

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)